Nº au catalogue 81-595-M
ISSN 2818-7636
ISBN 978-1-100-00548-5

Série de documents de recherche sur l'éducation, l'apprentissage et la formation

Qui bénéficie des programmes à double reconnaissance de crédit? Données probantes de la Colombie-Britannique



par Meghan Dale

Date de diffusion : le 16 novembre 2026

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Qui bénéficie des programmes à double reconnaissance de crédit? Données probantes de la Colombie-Britannique

par **Meghan Dale**

Chaque province et territoire du Canada vise un objectif important : s'assurer que les jeunes obtiennent leur diplôme d'études secondaires et entreprennent des études postsecondaires. Un financement considérable et de nombreuses initiatives sont consacrés à l'amélioration des résultats des élèves. L'une de ces initiatives, mise en œuvre dans plusieurs provinces, est le programme « à double reconnaissance de crédit ». Bien que le format varie selon les secteurs de compétence, la quasi-totalité de ces programmes permettent aux élèves du secondaire de suivre des cours offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire ou offerts de concert avec un tel type d'établissement. Ces cours comptent à la fois pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et de crédits d'études postsecondaires, et même pour un titre scolaire de niveau postsecondaire. C'est la raison pour laquelle le programme porte le nom de « programme à double reconnaissance de crédit ». Offerts gratuitement aux élèves, les cours sont généralement suivis lors des dernières années du secondaire.

Des programmes à double reconnaissance de crédit ont été créés sous diverses formes à travers le monde depuis les années 1970[1]. Ils poursuivent plusieurs objectifs différents, selon les besoins des élèves. Par exemple, ces programmes visent à faciliter la transition vers les études postsecondaires pour les élèves ayant un rendement élevé, à accroître le taux de diplomation au niveau secondaire chez les élèves qui souhaitent exercer un métier ou mener une carrière ou à aider les élèves susceptibles de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires s'ils suivent un programme plus traditionnel. À l'échelle du Canada, plusieurs termes sont actuellement employés pour décrire ce type de programme, même si la population ciblée n'est pas la même dans chaque province : programme à double reconnaissance de crédit, programme à double inscription et concomitance. En Colombie-Britannique, le programme à double reconnaissance de crédit est le terme le plus largement reconnu. Ce programme s'adresse généralement aux élèves étant « à risque » qui ont été identifiés par l'école, afin d'accroître la probabilité qu'ils obtiennent leur diplôme d'études secondaires.

Les matières et les types de cours offerts dans le cadre des programmes à double reconnaissance de crédit sont déterminés par chaque école et ses établissements partenaires respectifs, et dépendent de la disponibilité des enseignants. Les cours peuvent prendre de nombreuses formes et porter sur diverses matières. Par exemple, les programmes à double reconnaissance de crédit peuvent comprendre des programmes d'apprentissage, d'autres formations liées aux métiers, des formations professionnelles précises dans le cadre d'un programme affilié ainsi que des cours généraux collégiaux et de premier cycle et leurs cours prérequis.

La présente étude sur le programme à double reconnaissance de crédit en Colombie-Britannique explore deux grands thèmes. Premièrement, elle fournit une description détaillée des tendances concernant la participation au programme à double reconnaissance de crédit et des caractéristiques démographiques des élèves du secondaire en Colombie-Britannique ayant suivi au moins un cours d'un programme à double reconnaissance de crédit. Deuxièmement, elle explore le parcours scolaire de ces élèves pendant leur transition des études secondaires aux études postsecondaires.

1. Fincher-Ford, 1997; Kim, 2008.

Données utilisées dans la présente étude

L'analyse utilise l'ensemble de données longitudinales de la maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique, intégré de façon anonyme au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et au Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) au moyen de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT).

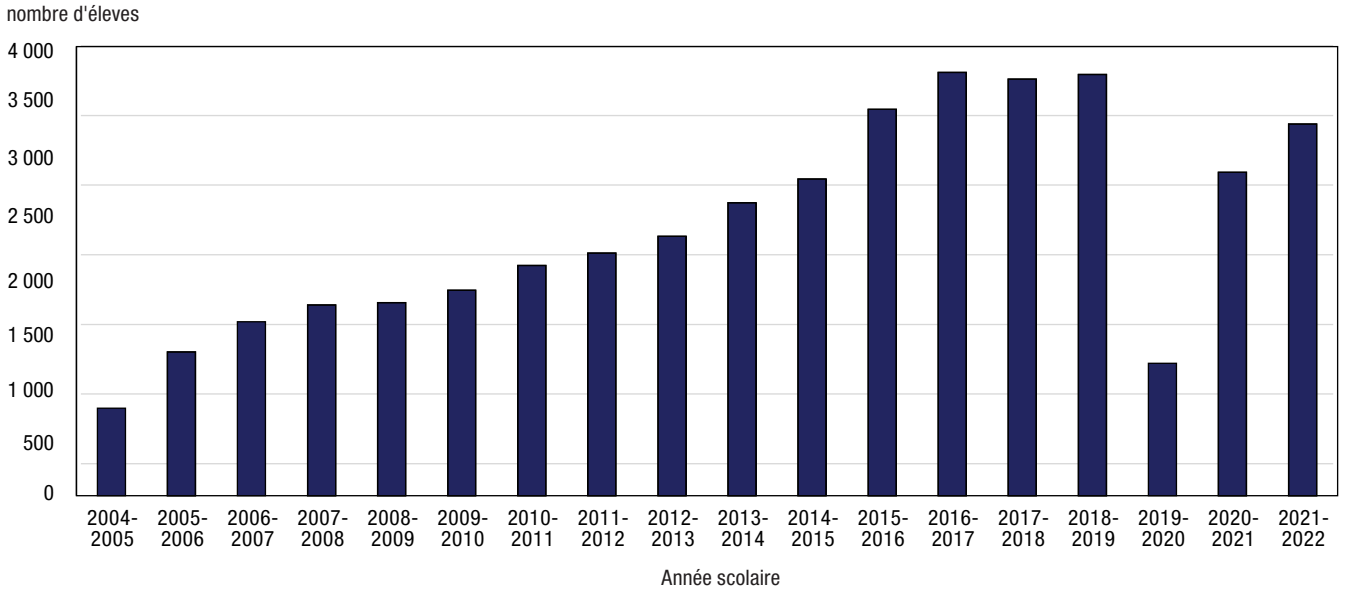
Des sous-ensembles de la population ont été sélectionnés pour différentes parties de l'analyse. La principale population d'intérêt comprend les élèves de 10e, 11e ou 12e année[2]; et les élèves du « secondaire[3] » ayant fréquenté une école secondaire publique en Colombie-Britannique[4] durant la période des années scolaires de 2004-2005 à 2021-2022[5]. Le nombre total d'élèves s'est chiffré à environ 42 840. D'autres critères de sélection utilisés pour répartir davantage la population sont présentés dans les sections pertinentes ci-dessous. De plus, le cas échéant, les élèves du programme à double reconnaissance de crédit sont comparés à ceux qui n'ont pas participé au programme. Ces élèves sont utilisés comme groupe témoin d'élèves non inscrits au programme à double reconnaissance de crédit, et hormis le fait de ne pas participer au programme, tous les autres critères d'inclusion sont les mêmes. Ces élèves sont désignés comme le groupe de la « population générale » dans toutes les comparaisons de l'étude.

Combien d'élèves participent au programme à double reconnaissance de crédit en Colombie-Britannique?

L'inscription aux cours du programme à double reconnaissance de crédit a augmenté de façon constante de 2004-2005 jusqu'à l'année scolaire 2016-2017. Par la suite, elle est restée stable jusqu'à l'année scolaire 2019-2020, qui a enregistré une baisse considérable, probablement en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19. Après cette année, les inscriptions ont de nouveau augmenté pour atteindre des niveaux comparables à ceux observés avant la pandémie. En 2021-2022, environ 2 % de tous les élèves ont suivi au moins un cours du programme à double reconnaissance de crédit au secondaire (graphique 1). Puisque la population d'élèves en Colombie-Britannique est restée relativement stable pendant la période à l'étude, c'est la proportion d'inscriptions au programme à double reconnaissance de crédit qui augmente.

2. Si les élèves ont fréquenté plus d'une école au cours d'une année scolaire, ils auront plusieurs enregistrements, qui pourraient ne pas correspondre à la même année scolaire. Pour les élèves ayant plusieurs enregistrements au cours d'une même année scolaire, ce qui est une situation fréquente pour les élèves dans un programme à double reconnaissance de crédit, l'année scolaire de l'enregistrement qui incluait le cours du programme à double reconnaissance de crédit avait préséance sur les autres enregistrements.
3. La classification « secondaire » est utilisée pour les enregistrements des élèves à qui l'établissement d'enseignement n'a pas attribué d'année scolaire numérique traditionnelle. Les élèves ayant la classification « secondaire » comprennent ceux qui suivent des cours dans plusieurs niveaux et qui ne sont pas considérés par le personnel scolaire comme étant dans une année scolaire particulière. Il peut aussi s'agir d'élèves ayant des besoins particuliers.
4. Bien que les programmes à double reconnaissance de crédit existent sous une forme ou une autre dans toutes les provinces canadiennes, les microdonnées aux fins d'analyse ne sont disponibles qu'en Colombie-Britannique et en Ontario.
5. Bien que l'ensemble de données pour les élèves de la maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique porte sur les années scolaires de 1991-1992 à 2020-2021, moins de 50 élèves suivaient des cours dans un programme à double reconnaissance de crédit chaque année avant 2004-2005. Ces années ont été exclues de l'analyse.

Graphique 1
Inscriptions au programme à double reconnaissance de crédit dans les écoles secondaires, selon l'année scolaire, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12).

Parmi les 61 districts scolaires publics de la Colombie-Britannique qui comptaient des écoles secondaires, 60 ont participé au programme à double reconnaissance de crédit de 2004-2005 à 2021-2022 dans une certaine mesure. Environ 98 % des élèves ayant suivi des cours dans le cadre du programme à double reconnaissance de crédit l'ont fait dans une école publique en Colombie-Britannique, tandis que les autres (2 %) fréquentaient des établissements indépendants ou suivaient un enseignement à domicile.

On observe une grande variabilité dans le taux de participation par district et par année. Au cours de la dernière année pour laquelle des données sont accessibles (2021-2022), le pourcentage le plus élevé d'élèves ayant suivi des cours dans le programme à double reconnaissance de crédit dans un même district s'élevait à 11,0 %. Au cours de la même année, 17 districts comptaient moins de 1 % d'élèves inscrits à des cours dans le programme à double reconnaissance de crédit, 12 districts en comptaient de 1 % à 2 %, et les 32 autres districts en comptaient plus de 2 %. En général, le taux global de participation a augmenté d'une année à l'autre jusqu'en 2019-2020 dans les districts de toutes les tailles, et cette augmentation ne semble pas liée à la taille globale de la population étudiante, à l'emplacement ou à la taille du district scolaire.

Les cours du programme à double reconnaissance de crédit peuvent être offerts aux élèves dès la 10e année, mais la plupart des élèves n'ont suivi un tel cours que vers la fin de leurs études secondaires. Presque tous les élèves (92,6 %) qui ont participé au programme à double reconnaissance de crédit ne l'ont fait qu'une seule fois, tandis que 7,4 % y ont participé deux fois ou plus. Parmi les élèves qui y ont participé une seule fois, 83,9 % l'ont fait en 12e année, 12,5 % en 11e année et 2,1 % en 10e année; les autres élèves (1,6 %) se retrouvaient dans la catégorie « secondaire » mentionnée précédemment. Puisque la 12e année est la principale année au cours de laquelle les élèves participent au programme à double reconnaissance de crédit, l'analyse suivante du profil des élèves portera uniquement sur les élèves de 12e année[6].

6. Pour les élèves qui fréquentaient l'école secondaire au-delà des quatre années obligatoires, les enregistrements de toutes les années suivantes dans les données de la Colombie-Britannique sont regroupés avec ceux de la 12e année. Seule la première année où un élève commence la 12e année est prise en compte et utilisée dans le reste de l'analyse lorsqu'on fait référence à la 12e année d'un élève.

Quels élèves sont les plus susceptibles de participer au programme à double reconnaissance de crédit?

En Colombie-Britannique, le programme à double reconnaissance de crédit a d'abord été mis en place pour aider les élèves qui risquaient de ne pas obtenir leur diplôme d'études secondaires. L'identification des élèves participants est déterminée par l'école. Ce sont généralement les enseignants et les administrateurs qui identifient les élèves susceptibles de bénéficier des programmes d'études postsecondaires et de formation professionnelle.

Comparativement à la population générale des élèves du secondaire, on observe des différences démographiques marquées. Par exemple, bien que les garçons représentent environ la moitié de la population totale de la 12e année, ils étaient à l'origine de 64,2 % des participants de 12e année au programme à double reconnaissance de crédit. Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit étaient aussi moins susceptibles d'être des élèves venant de l'extérieur de la province (y compris les élèves internationaux[7]), moins susceptibles d'avoir suivi un cours d'anglais langue seconde et plus susceptibles de déclarer être des Autochtones (tableau 1). La proportion d'élèves ayant participé à des cours d'immersion française lors de l'école secondaire, que ce soit en 12e année ou avant, était semblable chez la population des élèves du programme à double reconnaissance de crédit et chez la population générale, la différence totalisant moins de 0,1 point de pourcentage.

Tableau 1
Caractéristiques démographiques des élèves de 12e année, Colombie-Britannique

Données démographiques	Élèves du programme à double reconnaissance de crédit	Population générale	Écart en points de pourcentage
	pourcentage		
Sexe masculin	64,2	50,5	13,7
Élèves venant de l'extérieur de la province	1,0	5,0	-4,0
Anglais langue seconde	2,5	5,5	-3,0
Identité autochtone	12,7	9,1	3,6
Toute incapacité ou toute capacité diverse[1]	13,6	11,1	2,5
Spectre de l'autisme	0,7	0,9	-0,2
Douance	1,6	1,9	-0,3
Trouble d'apprentissage	7,2	4,0	3,2
Problème de santé mentale	1,3	1,0	0,3

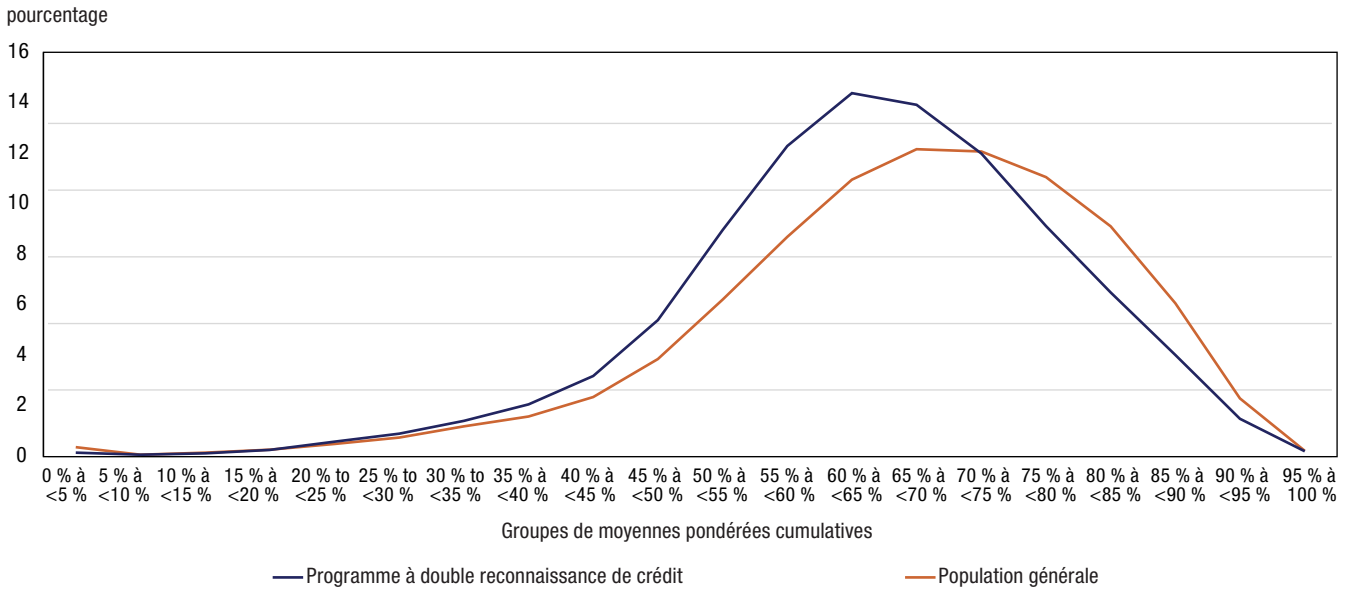
1. Les étiquettes pour les incapacités et les capacités diverses qui sont fournies sont celles que l'on retrouve dans l'ensemble de données des élèves de la maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique et qui sont définies par le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance de la Colombie-Britannique. Une seule incapacité ou capacité diverse peut être inscrite pour un élève dans une année scolaire donnée. Il s'agit souvent de celle qui est considérée comme étant la plus grave.
Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12).

Les élèves ayant participé au programme à double reconnaissance de crédit étaient 2,5 points de pourcentage plus susceptibles que la population générale d'avoir une incapacité ou une capacité diverse en 12e année. Le type d'incapacité ou de capacité diverse le plus fréquent chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit était un trouble d'apprentissage (7,2 %). On observe, pour ce type de trouble, le plus grand écart entre la population du programme à double reconnaissance de crédit et la population générale parmi les groupes de personnes ayant une incapacité ou toute autre capacité diverse. Bien que le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance de la Colombie-Britannique ait cerné d'autres incapacités ou capacités diverses, ces quatre types sont les plus courants chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit et présentent les plus grands écarts entre les deux populations.

Sur le plan scolaire, les élèves inscrits à des cours d'un programme à double reconnaissance de crédit avaient des résultats globaux inférieurs à ceux de la population générale. En moyenne, la moyenne pondérée cumulative (MPC) des élèves du programme à double reconnaissance de crédit s'est chiffrée à 63,8 %, tandis que celle de la population générale s'élevait à 66,6 % (graphique 2). Cependant, la répartition globale est similaire pour les deux groupes; moins de 10 % des élèves avaient une MPC inférieure à 45 %.

7. Dans les données de la Colombie-Britannique, un élève est considéré comme un élève international s'il n'était pas un résident de la Colombie-Britannique au moment de la collecte des données.

Graphique 2
Moyenne pondérée cumulative en 12e année chez la population générale et chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12).

Parmi les élèves à risque sur le plan scolaire, les élèves du programme à double reconnaissance de crédit sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme

Puisque l'objectif principal du programme à double reconnaissance de crédit est de venir en aide aux élèves qui se heurtent à des difficultés à l'école secondaire, plusieurs méthodes permettent de déterminer leur réussite au sein du programme. La première méthode consiste à examiner le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. On jugeait qu'un élève avait obtenu son diplôme d'études secondaires s'il avait obtenu le diplôme Dogwood de la Colombie-Britannique ou le diplôme Dogwood pour adultes, soit le diplôme typique pour la fin des études secondaires d'un élève en Colombie-Britannique, dans les six années qui suivaient sa première année de la 8e année[8].

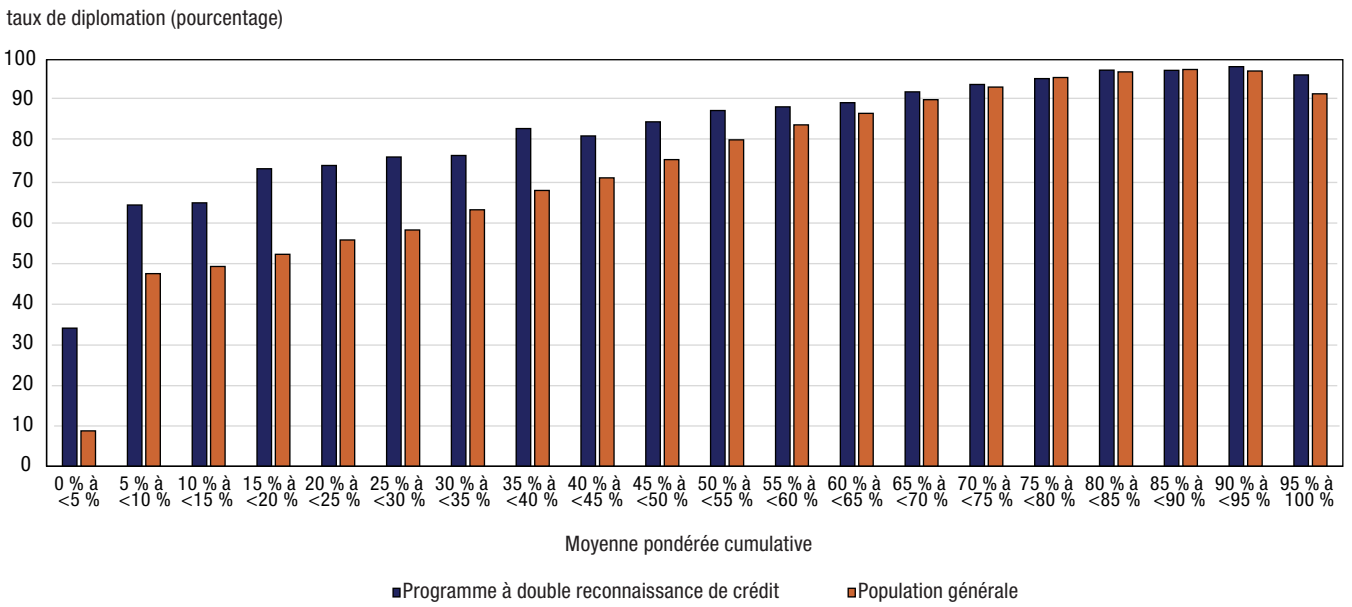
Dans l'ensemble, 89,0 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, alors que le taux de diplomation de la population générale d'élèves en Colombie-Britannique s'élevait à 78,5 %. Bien que ce pourcentage soit plus élevé chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit même si leurs résultats scolaires globaux sont plus faibles, les plus grands écarts sont visibles lorsqu'on examine les taux de diplomation selon la MPC en 12e année (graphique 3).

Dans le cas des élèves ayant une MPC de 70 % ou plus, le taux de diplomation est similaire chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit et chez la population générale, et ce taux est très élevé (de 93 % à 100 %). Cependant, à mesure que la MPC descend sous 70 %, l'écart entre les participants au programme à double reconnaissance de crédit et la population générale des élèves s'élargit. Le taux de diplomation des élèves du programme à double reconnaissance de crédit est resté supérieur à 60 % pour tous les élèves, sauf

8. Outre le fait de prendre plus de six ans pour terminer ses études secondaires ou le fait de ne pas obtenir son diplôme, il existe diverses autres situations où un élève peut ne pas satisfaire à cette norme. Des situations comme un déménagement à l'extérieur de la Colombie-Britannique, un décès ou l'obtention d'un autre type de diplôme (comme un certificat Evergreen de la Colombie-Britannique) ne peuvent pas être saisies à l'aide des données de la maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique. Bien que les taux officiels de diplomation publiés par le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance de la Colombie-Britannique soient corrigés en fonction de ces mesures, il n'a pas été possible de le faire dans la présente analyse en raison des limites des données. Ainsi, les taux de diplomation devraient simplement être comparés et ne devraient pas être considérés comme un taux absolu de diplomation des élèves du secondaire en Colombie-Britannique.

ceux ayant la MPC la plus faible[9] Ces données laissent entendre que le programme à double reconnaissance de crédit pourrait avoir une incidence importante sur la probabilité que les élèves les plus à risque sur le plan scolaire obtiennent leur diplôme d'études secondaires.

Graphique 3
Taux de diplomation chez la population générale et chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit, selon la moyenne pondérée cumulative en 12e année, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12).

L'analyse subséquente compare les parcours des élèves ayant une MPC plus faible à ceux des élèves ayant une MPC plus élevée. Cette distinction a été établie en créant un groupe d'« élèves ayant une MPC faible », qui comprend les élèves ayant une MPC inférieure à 60 %, et un groupe d'« élèves ayant une MPC élevée », qui comprend les élèves ayant une MPC de 60 % ou plus. Bien qu'une MPC de moins de 50 % soit considérée comme inférieure à la note de passage, le fait d'établir le seuil de distinction à 60 % crée un groupe de comparaison plus robuste, puisque le groupe des élèves ayant une MPC faible représente environ 35 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit et 26 % de la population générale. Cette distinction permet de mieux comprendre les répercussions du programme à double reconnaissance de crédit sur les élèves qui étaient plus susceptibles de ne pas terminer l'école secondaire.

Les parcours postsecondaires des élèves du programme à double reconnaissance de crédit diffèrent de ceux de la population générale

Une autre mesure qui permet de déterminer la réussite du programme à double reconnaissance de crédit est l'inscription aux études postsecondaires dans un collège, une université ou un programme d'apprenti inscrit après avoir quitté l'école secondaire. L'inscription aux études postsecondaires est difficile à déterminer pour les élèves du programme à double reconnaissance de crédit, puisque ces derniers présentent un taux d'inscription atypique dans les établissements d'enseignement postsecondaire comparativement à leurs pairs de la population générale. Comme le programme à double reconnaissance de crédit remplit simultanément les exigences en matière de crédits pour les diplômes d'études secondaires et les diplômes d'études postsecondaires, les élèves peuvent figurer dans les enregistrements des établissements d'enseignement postsecondaire tant pendant leurs études secondaires (programme à double reconnaissance de crédit) qu'après avoir terminé l'école secondaire lors de leur transition vers des études postsecondaires. Par conséquent, il est difficile de déterminer quelles périodes d'inscription font partie du programme à double reconnaissance de crédit et lesquelles sont des inscriptions distinctes ou subséquentes.

9. Les groupes ayant les moyennes pondérées cumulatives les plus élevées et les plus faibles ont tous deux des tailles d'échantillon relativement petites, ce qui pourrait expliquer les raisons pour lesquelles il y a des écarts plus importants entre eux et les catégories adjacentes.

De plus, il incombe à chaque établissement d'enseignement postsecondaire et à chaque programme de déterminer la façon dont les élèves du programme à double reconnaissance de crédit sont inscrits dans l'établissement. Pour certains établissements, les cours du programme à double reconnaissance de crédit sont comptabilisés dans les cours d'introduction pour un titre scolaire du niveau postsecondaire que les élèves poursuivent après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Pour d'autres, ces cours s'inscrivent dans une catégorie unique et ne contribuent à aucun titre scolaire de niveau postsecondaire en particulier. Dans d'autres établissements encore, les cours du programme à double reconnaissance de crédit et tout autre cours suivi durant cette année scolaire peuvent mener à l'obtention d'un titre si le titre n'exige qu'un nombre minimum de crédits ou le transfert de crédits postsecondaires aux fins d'un certificat d'apprentissage.

En raison de cette ambiguïté, l'analyse des parcours postsecondaires des élèves du programme à double reconnaissance de crédit peut être difficile. L'inscription à des études postsecondaires est donc mieux mesurée à l'aide d'une approche combinée, qui fait appel à la fois aux données d'inscription et aux données de diplomation. Cela permet de faire une distinction entre les élèves présents dans les enregistrements d'enseignement postsecondaire et de formation en raison de la tenue de dossiers administratifs du programme à double reconnaissance de crédit, mais qui sont des élèves du secondaire, et les élèves qui participent pleinement à un programme d'études postsecondaires et qui obtiennent ensuite un titre scolaire d'un établissement d'enseignement postsecondaire.

Bien que la population dans les sections précédentes comprenne des élèves du secondaire de la Colombie-Britannique des années scolaires de 2004-2005 à 2021-2022, l'analyse suivante des inscriptions à des études postsecondaires porte sur les années scolaires de 2008-2009 à 2016-2017. Pour la population initiale, ce sont les seules années de cohorte qui disposent de données longitudinales suffisantes pour suivre les parcours d'études postsecondaires après le secondaire. Pour tous les types de participation à des études postsecondaires, les élèves étaient considérés comme inscrits s'ils avaient un enregistrement dans le SIEP[10] ou dans le SIAI au cours d'une année donnée[11].

Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit sont plus susceptibles de s'inscrire à un collège ou à un programme d'apprentissage

Comme on peut s'y attendre, la proportion d'élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant participé à des programmes d'études postsecondaires au cours de leur 12e année était plus élevée que celle des élèves de la population générale. Les élèves qui n'ont pas participé au programme à double reconnaissance de crédit ont pris part à des études postsecondaires et à des programmes d'apprenti inscrit au cours de leur 12e année à de plus faibles taux, soit 4,5 % et 1,7 % respectivement. En revanche, 79,2 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit ont entrepris des études postsecondaires et 26,6 % ont pris part à un programme d'apprentissage au cours de leur 12e année[12].

Il était possible pour un élève d'être inscrit à la fois à des études postsecondaires et à un programme d'apprenti inscrit. De nombreux programmes d'apprentissage comprennent des études postsecondaires avant ou en même temps que la portion d'apprentissage. Durant leur 12e année, de nombreux élèves du programme à double reconnaissance de crédit étaient à la fois inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire et à un programme d'apprenti inscrit (24,2 %). Une faible proportion d'élèves (2,4 %) participaient uniquement à un programme d'apprenti inscrit. Une proportion plus importante d'élèves étaient inscrits uniquement dans un établissement d'enseignement postsecondaire (55,0 %). Ces données indiquent que le rapport entre les écoles secondaires et les établissements d'enseignement postsecondaire repose souvent sur l'inscription dans ces établissements, que les élèves fassent partie ou non d'un programme d'apprentissage. Les autres élèves (18,4 %) qui n'étaient inscrits ni à des études postsecondaires ni à un programme d'apprentissage cette année-là pouvaient avoir été inscrits au programme à double reconnaissance de crédit lors des années précédentes, mais comme les enregistrements ne correspondaient pas à leur première année de 12e année, ils ne font pas partie des données.

10. Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) comprend les élèves des établissements d'enseignement postsecondaire financés par les provinces au Canada. Il exclut les élèves des établissements d'enseignement postsecondaire privés et financés par le gouvernement fédéral. Pour certaines années, les renseignements du SIEP provenant de certains établissements n'ont pas pu être intégrés aux données longitudinales. Bien que cette situation concerne principalement des établissements à l'extérieur de la Colombie-Britannique, le nombre d'élèves inscrits à des études postsecondaires pourrait être sous-estimé.
11. Alors que les ensembles de données du SIEP et de la maternelle à la 12e année utilisent un modèle d'année scolaire pour déterminer l'année d'inscription, le Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) se sert de l'année civile.
12. Comme le SIAI utilise les années civiles, l'année de la 12e année pour le SIAI correspond à l'année civile au cours de laquelle l'élève a commencé sa 12e année.

Par ailleurs, des écarts ont été observés entre les élèves ayant une MPC faible et les élèves ayant une MPC élevée. Bien que les deux groupes aient été plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires comparativement à tout autre résultat durant leur année de 12e année, les membres du groupe d'élèves ayant une MPC faible étaient plus susceptibles d'être inscrits à un programme d'apprentissage et moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires autres qu'un programme d'apprentissage (tableau 2). Bon nombre d'élèves, tant ceux qui suivaient des cours d'un programme à double reconnaissance de crédit que ceux de la population générale, ont maintenu leur inscription au secondaire au-delà de leur première année de 12e année. Cela signifie qu'ils ont pris plus de temps pour obtenir leur diplôme et ont possiblement suivi d'autres cours du programme à double reconnaissance de crédit dans des établissements d'enseignement postsecondaire au-delà de la première année qui faisait l'objet d'un suivi.

Tableau 2
Inscription aux programmes d'études postsecondaires par les élèves du programme à double reconnaissance de crédit durant leur 12e année, Colombie-Britannique

	Élèves du programme à double reconnaissance de crédit	
	Élèves ayant une moyenne pondérée cumulative élevée	Élèves ayant une moyenne pondérée cumulative faible
	pourcentage	
Études postsecondaires	81.0	77.7
Programmes d'apprentissage	23.1	35.0
Aucune des options	17.0	19.3

Note : La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 %, car les élèves peuvent appartenir à la fois à la catégorie des élèves inscrits à des études postsecondaires et à la catégorie des élèves inscrits à un programme d'apprentissage.
Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12), Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

Certains élèves du programme à double reconnaissance de crédit ont obtenu un titre scolaire de niveau postsecondaire[13] au cours de la première année de la 12e année. C'était le cas pour 14,1 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant pris part à des études postsecondaires en 12e année, de même que pour 11,3 % de l'ensemble des élèves du programme à double reconnaissance de crédit. Parmi les élèves ayant obtenu un titre scolaire, la quasi-totalité d'entre eux (plus de 99 %) ont obtenu un certificat de niveau collégial[14]. Bien que le délai moyen pour obtenir leur diplôme soit de 1,1 à 1,3 an[15], il est possible d'obtenir ce titre en moins d'un an. Les certificats de niveau collégial correspondent souvent à une formation professionnelle, par exemple dans des domaines liés à la santé, en administration des affaires, dans les métiers et en tant que techniciens[16]. Cependant, ces certificats peuvent aussi être liés à des programmes généraux d'arts ou de sciences, ou à des programmes préalables ou préparatoires pour obtenir un titre ultérieur.

Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit fréquentent l'école secondaire plus longtemps

On a constaté que la durée de l'inscription des élèves du programme à double reconnaissance de crédit à des études secondaires, à des études postsecondaires et à des programmes d'apprenti inscrit était différente de celle de la population générale. Étant donné que rester au secondaire peut retarder la transition vers les études postsecondaires ou un programme d'apprentissage, la période pendant laquelle les élèves demeuraient inscrits à une école secondaire après l'année de leur cohorte a été examinée. Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit étaient presque deux fois plus susceptibles de rester à l'école secondaire pendant un an après leur année de cohorte comparativement à la population générale (37,0 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit par rapport à 19,6 % de la population générale). Les élèves ayant une MPC faible étaient plus susceptibles que les élèves ayant une MPC élevée de rester plus longtemps au secondaire. Cependant, cet écart était plus marqué chez les élèves qui n'étaient pas inscrits au programme à double reconnaissance de crédit.

13. Un titre scolaire de niveau postsecondaire est un certificat, un diplôme ou un grade reconnu par le SIEP.
14. Un certificat de niveau collégial équivaut à une attestation de formation technique ou professionnelle, telle que définie par la Classification des programmes et des sanctions d'études.
15. Diplomation des étudiants inscrits dans un programme menant à un certificat de formation technique ou professionnelle, au Canada, selon les caractéristiques de l'étudiant.
16. Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements principaux alternatifs).

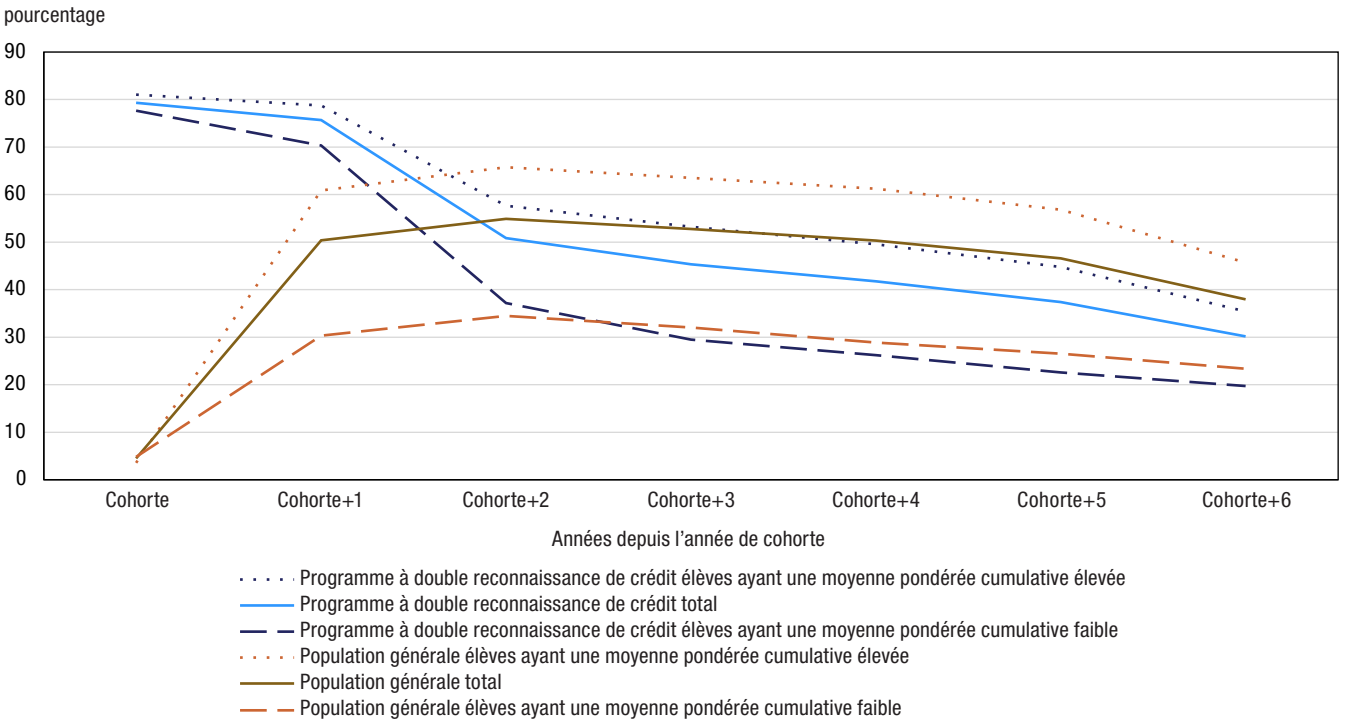
Alors que le taux d'élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant une MPC faible qui étaient encore inscrits à une école secondaire un an après leur année de cohorte était légèrement supérieur à celui des élèves ayant une MPC élevée (39,0 % des élèves ayant une MPC faible par rapport à 35,7 % des élèves ayant une MPC élevée), l'écart était plus faible qu'au sein de la population générale (27,5 % des élèves ayant une MPC faible par rapport à 14,8 % des élèves ayant une MPC élevée). Bien que cet écart entre les élèves ayant une MPC faible et les élèves ayant une MPC élevée ait persisté au fil du temps, le taux d'inscription dans le système d'éducation de la maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique, tant chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit que chez la population étudiante générale, a rapidement chuté pour s'établir à un niveau près de zéro en affichant des tendances similaires au cours des années suivantes. Dans les deux ans qui ont suivi leur année de cohorte, de 3,5 % à 8,8 % des élèves étaient toujours inscrits à une école secondaire. Dans les cinq années qui ont suivi leur année de cohorte, moins de 1 % de tous les élèves étaient encore inscrits à un établissement d'enseignement secondaire, à l'exception des élèves de la population générale ayant une MPC faible, dont la proportion s'élevait à 1,4 %.

Une proportion plus élevée d'élèves du programme à double reconnaissance de crédit deviennent des apprentis inscrits

Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit étaient inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire à un taux supérieur à celui de la population générale au cours de leur année de cohorte de 12e année (comme prévu, compte tenu de la définition du programme) et un an après[17]. Dans un délai de deux ans après la 12e année (graphique 4), les élèves du programme à double reconnaissance de crédit suivaient la même tendance à la baisse en ce qui concerne les inscriptions au fil du temps que la population générale, bien que leur taux de participation ait été inférieur de 7 à 9 points de pourcentage à celui de la cohorte étudiante générale comparable pour ces années subséquentes.

17. Pour cette étude, la première année d'inscription d'un élève en 12e année était considérée comme son « année de cohorte », et chaque année subséquente était désignée comme le nombre d'années après l'année de cohorte. Par exemple, pour un élève inscrit pour la première fois en 12e année lors de l'année scolaire 2010-2011, son année de cohorte serait l'année scolaire 2010-2011, et son année « Cohorte+2 » serait l'année scolaire 2012-2013. Cela permet de regrouper plusieurs années de données pour examiner les tendances globales.

Graphique 4
Inscription dans des établissements d'enseignement postsecondaire chez la population générale et chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit jusqu'à six ans après leur année de cohorte de 12e année, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12), Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

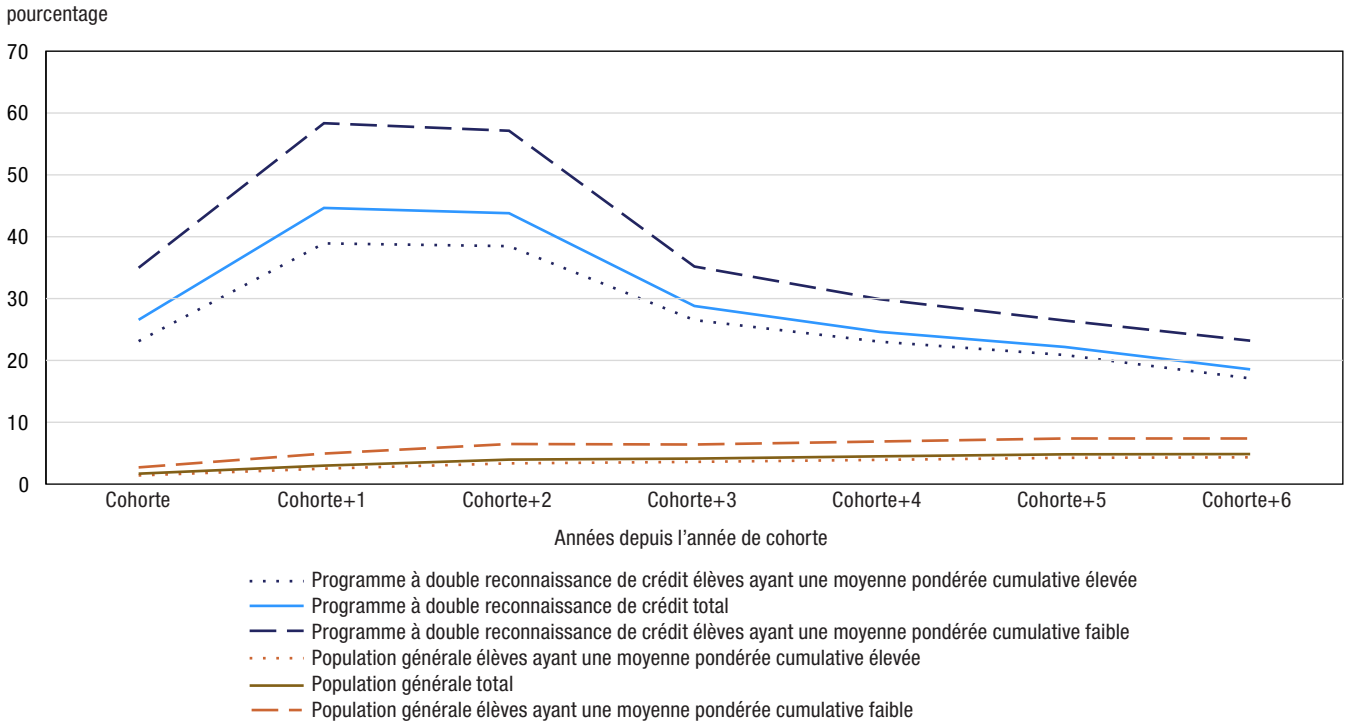
La même tendance d'inscription aux études postsecondaires a été observée, peu importe la moyenne des élèves, mais elle différait entre les élèves du programme à double reconnaissance de crédit et ceux de la population générale. Même si les élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant une MPC élevée étaient presque aussi susceptibles de terminer l'école secondaire que les élèves de la population générale, ils étaient tout de même moins susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires deux ans après leur année de cohorte. Cependant, cette situation pourrait être liée à la nature de cette participation, qui sera abordée dans la section suivante.

Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant une MPC faible n'étaient que légèrement moins susceptibles que les élèves de la population générale ayant une MPC faible de s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Toutefois, les deux groupes étaient beaucoup moins susceptibles de s'inscrire dans un tel établissement que les élèves ayant une MPC élevée. Le taux d'inscription comparable des deux groupes ayant une MPC faible peut découler de la limite inférieure de l'admission des élèves dans des établissements d'enseignement postsecondaire en raison des exigences d'admission reposant sur la réussite scolaire. L'écart plus étroit pourrait aussi s'expliquer par l'inscription aux programmes postsecondaires plus courts. Cela est examiné plus en détail dans les sections suivantes.

De plus, comme on peut s'y attendre, la plupart des élèves du programme à double reconnaissance de crédit ont fréquenté un établissement d'enseignement en Colombie-Britannique. Plus de 99 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit ont fréquenté un établissement de la Colombie-Britannique pendant leurs études secondaires, et 94,2 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit qui ont obtenu un titre scolaire de niveau postsecondaire l'ont fait dans un établissement de la Colombie-Britannique. À titre de comparaison, 85,6 % de tous les élèves de la Colombie-Britannique qui ont obtenu un titre scolaire ont fréquenté un établissement de la Colombie-Britannique plutôt qu'un établissement ailleurs au Canada.

Enfin, lorsqu'on compare les élèves du programme à double reconnaissance de crédit de 12e année aux élèves de la population générale, les plus grands écarts ont été observés dans les taux de participation aux programmes d'apprenti inscrit. Alors que moins de 5 % de la population générale d'élèves ont commencé un programme d'apprenti inscrit, jusqu'à 44,6 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit étaient inscrits dans un programme d'apprenti inscrit un an après l'année de cohorte (graphique 5). Bien que la proportion d'élèves du programme à double reconnaissance de crédit qui étaient des apprentis inscrits ait diminué au fil du temps en raison d'un changement de programme ou de l'obtention de leur certification, 18,6 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit étaient des apprentis inscrits six ans après le secondaire. De plus, comme on peut s'y attendre selon les données d'inscription initiales, les élèves ayant une MPC faible affichaient un taux de participation global plus élevé dans les programmes d'apprenti inscrit, bien qu'ils aient suivi la même tendance que les élèves ayant une MPC élevé. En particulier, deux ans après l'année de cohorte, la participation a rapidement diminué avant de se stabiliser et diminuer plus progressivement au cours des années suivantes.

Graphique 5
Participation aux programmes d'apprenti inscrit chez la population générale et chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit jusqu'à six ans après leur année de cohorte de 12e année, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12), Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

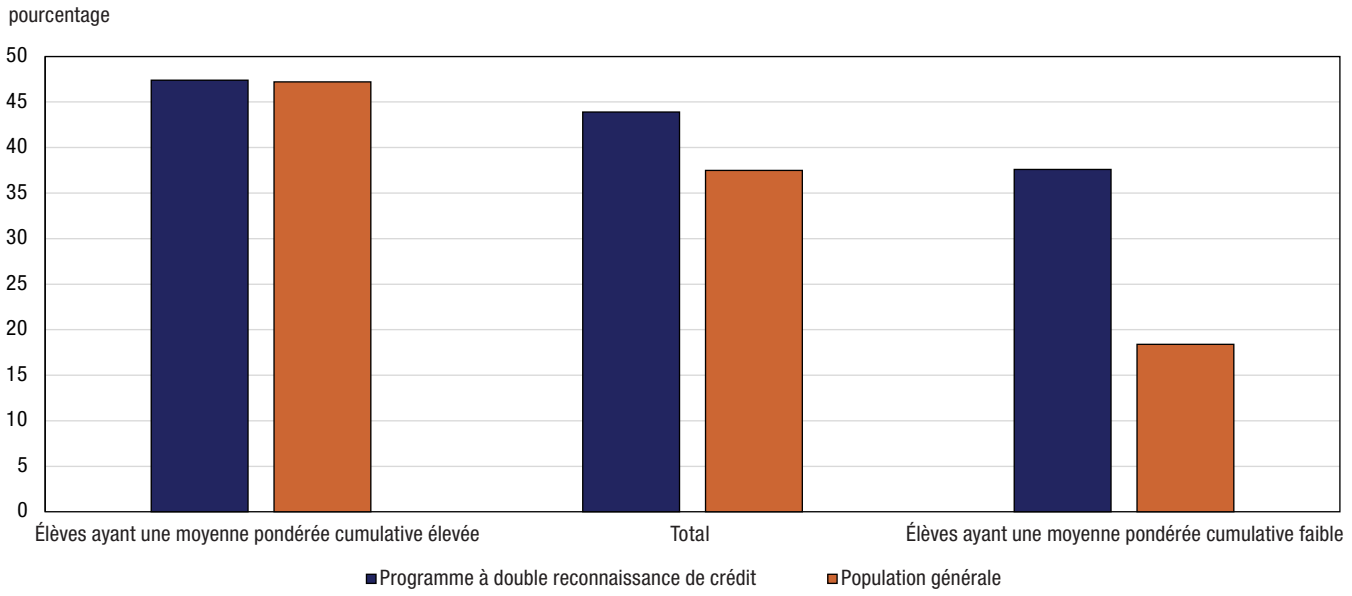
Les élèves du programme à double reconnaissance de crédit qui ont une MPC faible sont plus susceptibles d'obtenir un titre scolaire de niveau postsecondaire que les élèves ayant une MPC faible de la population générale

Au cours de la période de six ans qui suivait leur 12e année[18], 43,9 % des élèves ayant suivi un cours du programme à double reconnaissance de crédit ont obtenu au moins un titre scolaire d'un établissement d'enseignement postsecondaire. À titre de comparaison, 37,5 % des élèves de la population générale ont obtenu un titre scolaire au cours de la même période. Cet écart était presque entièrement attribuable aux élèves ayant une MPC faible.

18. En raison de la structure de déclaration au sein du SIEP, un élève est considéré comme ayant reçu un titre scolaire d'un programme collégial ou universitaire dans les six années suivant son secondaire s'il obtient son diplôme au cours de la période de un an après son année de cohorte à sept ans plus tard. Cette façon de faire tient compte de la variabilité des dates de remise des diplômes.

Des proportions presque identiques d'élèves ayant une MPC élevée (47,4 % chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit par rapport à 47,2 % chez les élèves de la population générale) ont obtenu un titre scolaire au cours de cette période, qu'ils aient participé ou non au programme à double reconnaissance de crédit. Cependant, pour les élèves ayant une MPC faible, 18,4 % des élèves de la population générale ont obtenu un titre scolaire de niveau postsecondaire, tandis que 37,6 % des élèves du programme à double reconnaissance de crédit ont fait de même (graphique 6). La plupart des élèves du programme à double reconnaissance de crédit (75,8 %) ont obtenu un seul titre scolaire au cours de cette période, tandis que 20,1 % en ont obtenu deux et les autres (4,1 %) en ont obtenu trois ou plus. Au sein de la population générale, les élèves étaient légèrement plus susceptibles d'obtenir deux titres scolaires (25,6 %). Cependant, la majorité d'entre eux (69,5 %) en ont obtenu un.

Graphique 6
Pourcentage des élèves ayant obtenu un titre scolaire de niveau postsecondaire dans les six années qui ont suivi leurs études secondaires, Colombie-Britannique

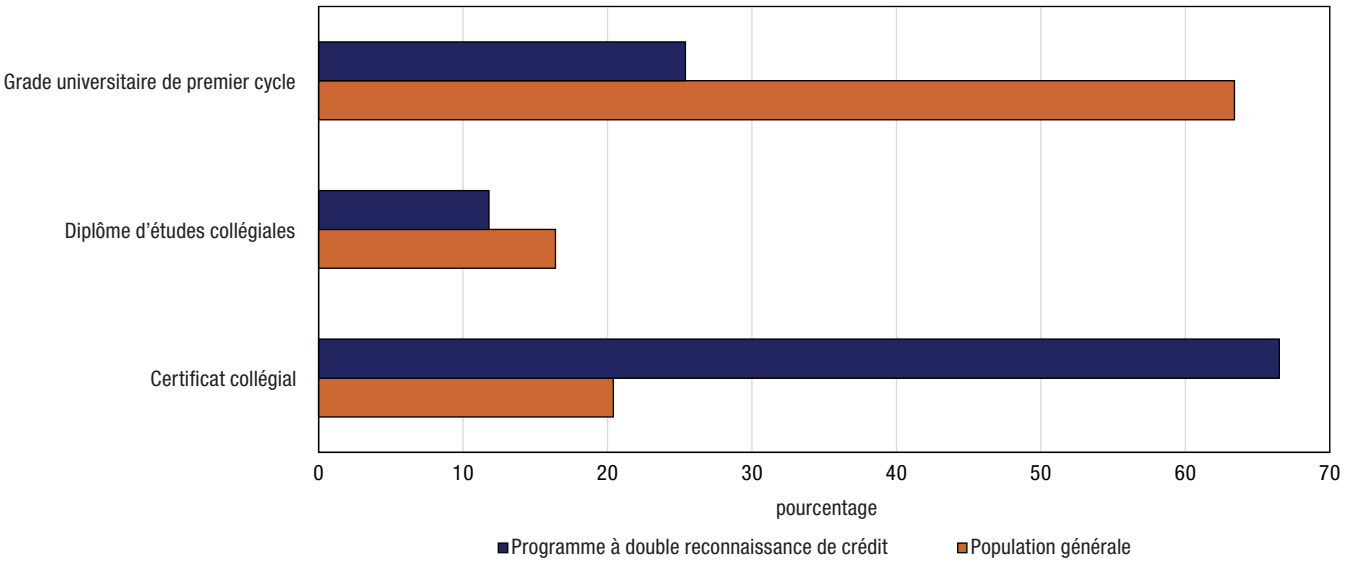


Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12), Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Le titre scolaire le plus couramment obtenu par les élèves du programme à double reconnaissance de crédit était un certificat collégial, qui représente généralement un court programme qui peut être terminé en un an ou deux (graphique 7). Le deuxième titre le plus fréquemment obtenu était un grade universitaire de premier cycle, et le troisième était un diplôme collégial. La période moyenne pour obtenir un diplôme de premier cycle était de 4,7 ans[19], tandis que pour un diplôme collégial, elle était de 2,8 ans[20]. Ces trois types de titres les plus souvent obtenus étaient les mêmes pour les élèves de la population générale. Cependant, la tendance était inversée pour les deux premiers types de titres scolaires. Le titre le plus fréquemment obtenu pour les élèves de la population générale était de loin un diplôme de premier cycle, suivi d'un certificat collégial, puis d'un diplôme collégial.

19. Statistique Canada. Tableau 37-10-0136-03 Persévérance et diplomation des étudiants inscrits dans un programme menant à un grade de premier cycle, au Canada, selon les caractéristiques de l'étudiant.
20. Statistique Canada. Tableau 37-10-0136-02 Diplomation des étudiants inscrits dans un programme menant à un diplôme de formation technique ou professionnelle, au Canada, selon les caractéristiques de l'étudiant.

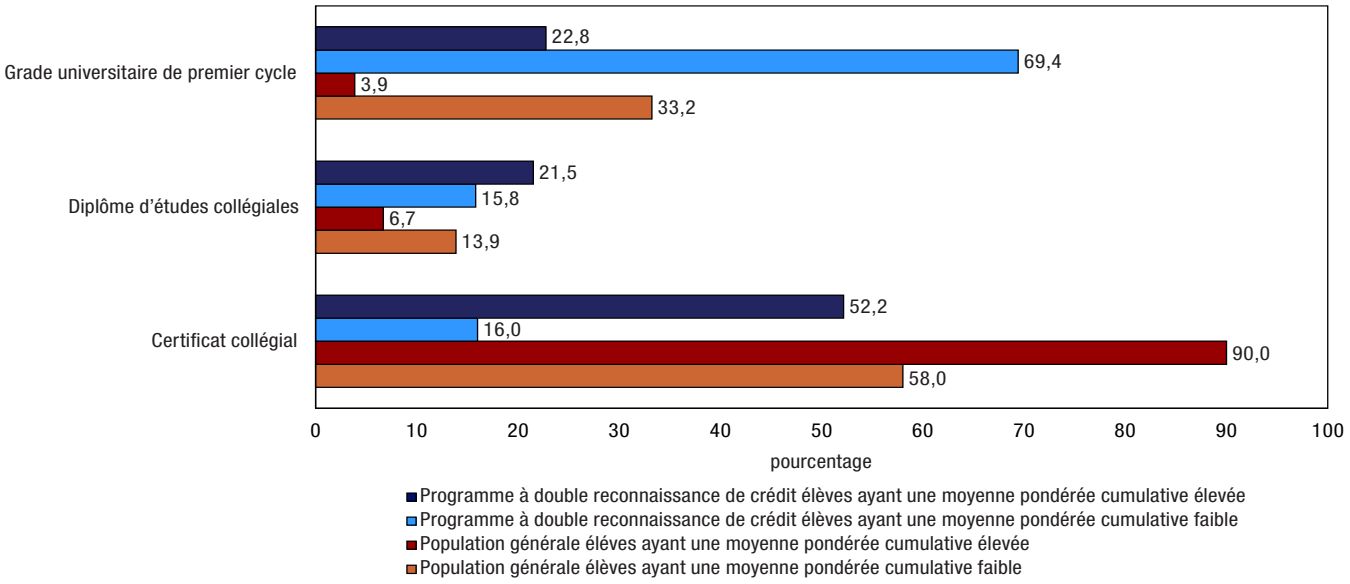
Graphique 7
Pourcentage des élèves ayant obtenu un titre scolaire de niveau postsecondaire dans les six années qui ont suivi leur année de cohorte de 12e année, selon le type de titre scolaire et la participation au programme à double reconnaissance de crédit, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12), Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Chez les élèves ayant une MPC élevée tout comme chez les élèves ayant une MPC faible qui étaient inscrits au programme à double reconnaissance de crédit, le type de titre scolaire le plus couramment obtenu était un certificat collégial, bien que le taux d'obtention de ce titre soit beaucoup plus élevé chez les élèves ayant une MPC faible (90,0 %) que chez les élèves ayant une MPC élevée (58,0 %) (graphique 8). Très peu d'élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant une MPC faible (3,9 %) ont obtenu un grade universitaire de premier cycle. Encore une fois, cela pourrait être en partie attribuable aux critères d'admission universitaire. Un écart encore plus important a été observé entre les élèves ayant une MPC élevée et les élèves ayant une MPC faible dans la population générale. Bien qu'un grade universitaire de premier cycle soit le type de titre le plus souvent obtenu par les élèves ayant une MPC élevée, un certificat collégial était le titre le plus couramment obtenu par les élèves ayant une MPC faible.

Graphique 8
Pourcentage des élèves ayant obtenu un titre scolaire de niveau postsecondaire dans les six années qui ont suivi leur année de cohorte de 12e année, selon le type de titre scolaire, la participation au programme à double reconnaissance de crédit et le groupe de moyenne pondérée cumulative, Colombie-Britannique



Source : La maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique (CB M-12), Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Bien que la répartition ait tendance à être semblable à bien des égards chez les élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant une MPC élevée et chez ceux de la population générale ayant une MPC élevée, la préférence pour les certificats collégiaux brosse un tableau plus complet que le simple pourcentage d'élèves qui obtiennent un titre scolaire. Comme le programme à double reconnaissance de crédit cible plus souvent les métiers et la formation professionnelle, on s'attend à ce que les élèves de ce programme ayant une MPC élevée visent ces titres, à la fois à l'école secondaire et dans leurs études postsecondaires. Ces programmes axés sur les métiers et la formation professionnelle sont habituellement offerts par des collèges plutôt que par des universités.

De plus, la durée plus courte des programmes collégiaux permet aux élèves qui les poursuivent d'obtenir un titre scolaire au cours de la période de six ans à l'étude[21]. On ignore si ces élèves, en particulier les élèves du programme à double reconnaissance de crédit ayant une MPC élevée et les élèves de la population générale ayant une MPC faible, obtiendraient des grades universitaires de premier cycle dans une proportion similaire à celle des élèves de la population générale ayant une MPC élevée s'ils faisaient l'objet d'un suivi sur une plus longue période. Cependant, le faible taux d'inscription des élèves du programme à double reconnaissance de crédit dans un établissement d'enseignement postsecondaire à partir de deux ans après leur année de cohorte laisse entendre que bon nombre d'entre eux quittent le système d'enseignement postsecondaire après avoir obtenu leurs titres scolaires au niveau collégial[22].

21. Puisque l'analyse des titres scolaires obtenus se limite aux personnes qui ont terminé leur programme et reçu leur diplôme, les étudiants qui sont inscrits à un programme d'études postsecondaires sans l'avoir terminé ne sont pas inclus dans cette analyse.
22. Les programmes d'apprenti inscrit ne pouvaient pas être analysés de manière semblable, car peu de métiers en Colombie-Britannique exigent une certification pour les exercer. Ainsi, bien que la participation à un programme d'apprenti inscrit puisse être un indicateur de l'exercice d'un métier, l'absence de certification ne devrait pas être utilisée pour conclure que l'apprentissage n'a pas été achevé.

Conclusion

Il existe de nombreux moyens de mesurer la réussite des élèves qui participent au programme à double reconnaissance de crédit. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la fréquentation d'un établissement d'enseignement postsecondaire et l'obtention d'un titre scolaire de niveau postsecondaire étaient les trois résultats examinés dans la présente étude. Un examen de ces résultats a révélé que, bien que les élèves du programme à double reconnaissance de crédit effectuent une transition de l'école secondaire à la formation et aux études postsecondaires qui est différente de celle de la population générale, bon nombre d'élèves réussissent cette transition. La majorité des élèves du programme à double reconnaissance de crédit terminent l'école secondaire et poursuivent des études postsecondaires, où ils sont plus susceptibles de participer à des programmes qui offrent un titre scolaire de niveau collégial et d'obtenir leur diplôme. Ils sont également plus susceptibles de participer à des programmes d'apprentissage que la population générale, bien que l'on ignore s'ils obtiennent une certification au bout du compte.

On peut aussi conclure que le programme à double reconnaissance de crédit a eu l'incidence la plus favorable sur les élèves ayant obtenu de moins bonnes notes en 12e année. Comparativement à leurs pairs ayant une MPC élevée qui étaient également inscrits au programme à double reconnaissance de crédit, les élèves ayant une MPC faible ont affiché la plus forte hausse du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et d'obtention d'un titre scolaire de niveau postsecondaire.

Toutefois, un aspect intéressant qui n'a pas été examiné dans la présente étude est la manière dont ces élèves sont ensuite actifs sur le marché du travail. Puisque la plupart des élèves du programme à double reconnaissance de crédit sont plus portés à entreprendre des études qui leur permettent d'obtenir un titre scolaire plus rapidement que la population générale, entrent-ils sur le marché du travail plus tôt que leurs pairs? Leurs revenus sont-ils comparables? Les renseignements relatifs au marché du travail seraient particulièrement utiles pour suivre les parcours des élèves qui pratiquent un métier sans avoir obtenu de certification, afin de déterminer s'ils exercent le métier qu'ils avaient étudié dans le programme à double reconnaissance de crédit ou s'ils ont trouvé un emploi dans un autre domaine.

Bien que la MPC moyenne ait été examinée dans le cadre de cette étude, il serait également intéressant de comparer les élèves du programme à double reconnaissance de crédit à leurs pairs qui n'ont pas participé au programme en utilisant un ensemble plus complet de facteurs de risque. En raison du caractère limité des données démographiques, il n'a pas été possible de déterminer les écarts dans les résultats en utilisant des appariements statistiques des élèves ayant participé au programme et de ceux qui n'y ont pas participé. Le fait d'obtenir de plus amples renseignements sur les élèves eux-mêmes pourrait permettre de mieux identifier les élèves qui bénéficient le plus de la participation au programme à double reconnaissance de crédit.